

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #112 - mars 2024



MARCHÉ DE POTIERS

Commune de
PLAPPEVILLE
11 et 12 mai 2024
de 10h à 19h

Parvis de la Mairie

Ateliers enfants, démonstrations,
initiation au tournage, animations,
concerts et spectacles

Buvette et restauration
sur place assurées par l'association
Plappeville loisirs

Entrée et parking gratuits

Sommaire

Le mot du maire	3
Informations municipales	4
Délibérations	4
Environnement	6
Vie scolaire et périscolaire	7
Périscolaire	7
Vie sociale	8
Communication	9
Personnel communal	9
Animations culturelles	10
Conseil Municipal des Jeunes	11
Circulation et sécurité	12
Patrimoine	13
Etat Civil	13
Informations intercommunales	14
Primo-logement	14
Le MET' Post-paiement senior	14
Ça s'est passé au village	15
P'tit déj vigneron	15
Formation défibrillateur	15
90 ans... et plus !	16
Journée Internationale du droit des femmes	17
Ça se passera au village	18
Raid Moselle Nature	18
Projecteur sur	19
Des cartes qui font plaisir	19
Informations scolaires	20
Ecole élémentaire	20
Ecole maternelle	21
Informations associatives	23
Echange Local Plappevillois	23
Atelier des Arts	23
Handball Club Plappeville	24
Souvenir Français	25
Une Rose, un Espoir	25
Ordre des Vignerons	26
Union Nationale des Combattants	26
Association Plappeville Loisirs	27
Association des Parents d'Elèves	28
Plappeville Plus Verte	28
FC Lorry-Plappeville	29
Interassociation	29
Informations pratiques	30
Fiche médicale sur son portable	30
Attention aux démarchages	30
À votre service	31
Agenda	32



Chères Plappevilloises, chers Plappevillois

Ce premier trimestre de l'année nous a donné de nombreuses occasions de nous retrouver : Saint-Vincent, concert de Nouvel An, festival « Rideau ! », repas des Aînés, accueil de nouveaux arrivants et des « mains vertes ». Chacune de ces manifestations au profit de tous les publics a attiré un grand nombre de Plappevillois qui ont manifesté leur plaisir d'être ensemble et d'échanger, encourageant ainsi la politique municipale en matière d'animation du village.

Malheureusement d'autres comportements nuisent à ce sens du partage.

Il n'est pas dans mes habitudes d'exprimer dans ces lignes mon indignation, mais trop c'est trop ! Le manque de civisme et de respect des autres devient intolérable ! Vitesses excessives, non-respect des panneaux de circulation et de stationnement interdit, stationnement abusif sur les trottoirs ne permettant plus aux piétons de circuler, stationnement dangereux en particulier dans les carrefours etc... sont des comportements intolérables. Il est regrettable d'être obligé d'en venir à la verbalisation par la police pour faire respecter des règles que le civisme pourrait éviter dans l'intérêt de tous et souvent des enfants !

Avec le retour des beaux jours, les travaux de jardinage et d'entretien des pelouses vont reprendre. Dans ce domaine il y a aussi quelques règles fixées par des arrêtés qui n'ont d'autre objectif que d'assurer la quiétude et la tranquillité de tous. Ainsi, à Plappeville, l'utilisation d'engins à moteur thermique et électrique (tondeuses, perceuses, tronçonneuses etc...) est interdite les dimanches et jours fériés. Les feux de jardins, quant à eux, sont interdits par la Loi quel que soit le moment de la journée !!!

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), fruit de plusieurs années de travail coopératif des services de l'Eurométropole et des communes vient de recevoir un avis défavorable des commissaires enquêteurs malgré les avis globalement favorables de la MRAE (Mission Régionale d'autorité Environnementale) et du Préfet de la Moselle. François Grosdidier, maire de Metz et président de l'Eurométropole, compte saisir le tribunal administratif et confirme que ce projet sera soumis, en l'état, pour approbation au conseil métropolitain du 3 juin.

Bonne lecture

*Bien cordialement
Daniel DeFaux*



Délibérations

Conseil municipal du 16 janvier 2024

ENTRÉE AU CAPITAL DE LA SAREMM

La SAREMM (Société d'Aménagement et de Restauration de l'Eurométropole de Metz) est une Société Publique Locale SPL) constituée à l'initiative de Metz Métropole, des communes de Metz, Montigny-lès-Metz, Marly, Woippy et le Ban-Saint-Martin. Elle est compétente pour réaliser des opérations d'aménagement et de construction et toute autre activité d'intérêt général (acquérir et céder des immeubles, exercer par délégation de leurs titulaires les droits de préemption...) Elle a proposé à toutes les communes de la Métropole une prise de participation au capital et de consentir la cession d'un nombre d'actions par commune en fonction de la population. Pour Plappeville ce nombre est de 500 pour un montant de 2 500 €. Par 13 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, le conseil municipal a décidé d'entrer au capital de la SAREMM et d'acquérir 500 actions.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Suppression d'un poste de rédacteur territorial et création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe

- Annulation de la délibération n° 5 du 19 septembre 2023 portant sur la désignation du référent déontologue

- Fixation des tarifs des prestations de service et de locations pour 2024

- Remboursement de frais engagés par un élu au nom de la collectivité (celui-ci n'a pas pris part au vote).

• Par 17 voix pour et 2 abstentions

- Signature d'une convention avec l'association « La bergerie et compagnie » pour la gestion de l'identification et de la stérilisation des chats errants.

Conseil municipal du 20 février 2024

AVIS SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAE NR)

Les ZAE NR peuvent concerner toutes les énergies. Après concertation avec les administrés, les communes définissent les zones où elles souhaitent voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones ne sont pas exclusives.

À l'unanimité les élus émettent un avis favorable à l'installation de panneaux solaires et thermiques en toiture sauf sur les monuments historiques ainsi que sur les parkings en cas d'installation d'ombrières.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Signature d'une convention avec l'organisme Citéo pour la lutte contre les déchets abandonnés

- Désignation de M. Gusse demeurant à Montois-la-Montagne comme estimateur de dégâts des gibiers rouges sur des cultures ou récoltes agricoles.





Conseil municipal du 19 mars 2024

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF ADOPTÉS

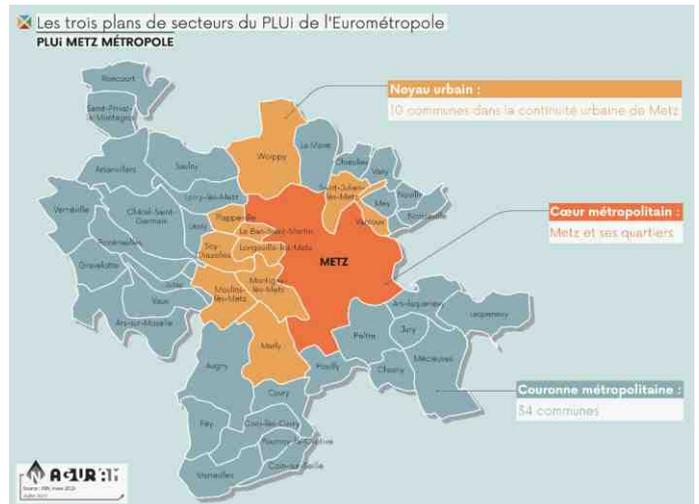
Conforme au compte de gestion tenu par la trésorerie, le compte administratif 2023 présente un excédent de 331 171,52 € en fonctionnement. La section d'investissement, quant à elle, présente un résultat excédentaire de 601 540,27 €. L'excédent total s'élève donc à 932 711,79 €. À l'unanimité ces deux comptes ont été adoptés.

LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité

- Affectation du résultat de fonctionnement : 100 000,00 € à la section d'investissement et 231 171,52 € en report de fonctionnement
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe et création d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste d'adjoint technique

- Fixation du prix de vente des caveaux 2 fours (1 970 €) et des emplacements cinéraires (965 €).
- **Par 16 voix pour et 3 voix contre**
- Avis favorable au plan de secteurs classant notre commune dans le noyau urbain dans le cadre de l'élaboration du PLUi de l'Eurométropole.



Le nouveau camion enfin arrivé !



Il était très attendu ! Commandé en mars 2022 pour un coût de 156 838,68 € TTC, le nouveau camion a été remis à la commune le 26 mars dernier. De marque Renault, il remplace l'ancien camion qui a pris sa « retraite » en septembre 2023 après presque 25 ans de bons et loyaux services. Equipé et homologué pour la viabilité hivernale, il rendra à nouveau la commune autonome pour le dégagement des rues. Sa tribenne facilitera le déchargement des matériaux. En attendant, les agents sont prêts à l'utiliser pour les travaux printaniers et estivaux.



Environnement

Riverains d'un cours d'eau, des droits mais aussi des devoirs !

Plusieurs ruisseaux et petits cours d'eau traversent notre commune. Si le cours d'eau borde votre propriété, vous en êtes propriétaire jusqu'au milieu de son lit. Si celui-ci traverse votre propriété, vous en êtes propriétaire en totalité. À ce titre, vous avez des droits mais également des devoirs. Afin de vous permettre de les respecter au mieux, voici un petit récapitulatif.

En tant que propriétaire, vous avez le droit d'exploiter les richesses offertes par la ripisylve (végétation qui pousse sur les rives comme les arbres, arbustes, roseaux...) telles que le bois, les fruits etc. Mais vous avez également le devoir de l'entretenir afin qu'elle n'entrave pas les écoulements. Ainsi, vous pouvez tailler les arbustes ou faucher les plantes aquatiques ou semi-aquatiques, notamment si elles sont denses, mais vous ne pouvez pas faire de coupe à blanc ou arracher les plantes qui bordent le ruisseau. Vous pouvez également faire des plantations adaptées aux bords des cours d'eau si vous le souhaitez.

Si vous envisagez de curer le ruisseau, vous devez d'abord obtenir une autorisation expresse de la police de l'eau. Par contre, vous ne pouvez pas modifier le lit du cours d'eau, même dans l'objectif d'un pompage pour votre propre utilisation, ou y déverser des remblais, terres ou déchets verts. L'enlèvement des branchages qui empêcheraient le bon écoulement n'est pas un curage et vous devez procéder à leur enlèvement régulièrement, afin qu'ils n'obstruent pas le cours d'eau.

Vous pouvez y prélever de l'eau pour un usage domestique, mais en respectant quelques règles, la première étant de le déclarer en mairie, via un formulaire de déclaration de prélèvement. Vous devez également suivre les volumes prélevés (par exemple à l'aide d'un compteur volumétrique) et maintenir un débit minimum du ruisseau que vous



pompez. Vous ne pouvez pas utiliser cette eau pour laver votre voiture, ni prélever de l'eau en cas d'arrêté sécheresse déclaré par la préfecture.

Les déchets verts ou organiques (résidus du jardin, branchages, tontes de pelouse, feuillages ...) engendrent une pollution organique de l'eau ainsi qu'une dégradation de l'état des berges en se décomposant. Ainsi vous devez respecter une distance minimum de 5m entre votre compost et le lit d'un ruisseau.

LES CONTACTS UTILES

• Police de l'Eau de la Direction Départementale des Territoires :

par courriel à ddt-se-pe@moselle.gouv.fr ou par téléphone au 03 87 34 34 00 pour obtenir un avis et effectuer une demande d'autorisation

• <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077> pour obtenir le formulaire de déclaration de prélèvement d'eau.

• <https://www.moselle.gouv.fr/Publications> le site de la préfecture de Moselle pour surveiller les arrêtés sécheresse

• l'Eurométropole de Metz en remplissant un formulaire en ligne via la plateforme Connect Metz à l'adresse <https://services.eurometropolemetz.eu> ou par téléphone au 03 87 20 10 00 : si vous constatez un dysfonctionnement à proximité de votre propriété.



Vie scolaire

Cette année, c'est un tilleul

Il est de tradition à l'école élémentaire que, chaque année, les élèves du CM 2 plante un arbre qui restera en souvenir de leur passage à l'école de Plappeville. Si cet arbre vient d'habitude, s'ajouter à ceux de l'arboretum, pour 2024, c'est la cour de l'école « Les Venelles » qu'il viendra agrémenter et, d'ici quelque temps, rafraîchir par l'ombre qu'il procurera en été. Pour les connaisseurs, l'espèce choisie est un *tilia rubra* (variété de tilleul).



Périscolaire

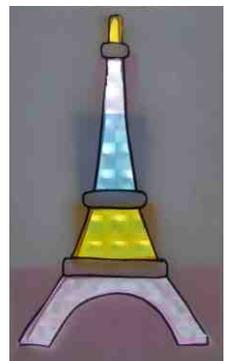
Dans l'ambiance des Jeux Olympiques 2024



Autour du thème des Jeux Olympiques de Paris 2024, les enfants du périscolaire ont participé à « BRIC'OLYMPIQUE », un cycle d'ateliers. Ainsi, les artistes en herbe ont décliné les symboles des JO en bricolage ou représentations artistiques : anneaux olympiques, flamme olympique, médailles, tour Eiffel, Phryges... Toutes ces œuvres peuvent être admirées dans les locaux du périscolaire, en exposition permanente.



À partir du mois d'avril et dans la continuité du thème JO, des activités corporelles et physiques seront proposées pour le dernier cycle de l'année qui s'intitulera « CORP'OLYMPIQUE ».





Vie sociale

Le « Petit Concert de Noël »

J eudi 14 décembre, tous les élèves de l'école élémentaire sont venus chanter à la salle polyvalente pour les seniors et les réfugiés ukrainiens. 96 enfants, accompagnés de leurs enseignants, cela fait du monde !

Du monde, il y en avait aussi pour les écouter ! Les membres de l'Association Plappeville Seniors, les résidents du centre Bompard, des encadrants et... de nombreux papys et mamies ravis de voir leurs petits-enfants sur scène ! Un grand merci aux enseignants d'avoir préparé cette animation.



Le spectacle, parfaitement réglé, a tellement plu qu'il a été bissé.

Merci également à l'association AMLI d'avoir organisé le déplacement des résidents !

Un goûter de Noël a ensuite réuni les participants qui ont découvert des chants traditionnels ukrainiens interprétés par les résidents.

Cordiales retrouvailles

L e 17 mars dernier a été l'occasion de cordiales retrouvailles pour tous les aînés de plus de 70 ans. En effet, la commune les avait invités pour leur traditionnel repas annuel. Les tables, magnifiquement décorées, ont contribué à rendre la salle particulièrement accueillante et c'est dans la bonne humeur générale que les 178 convives ont montré leur plaisir de se retrouver. Pour clore ce beau moment, chaque dame est repartie avec la primevère de son choix.





Communication

Les élus à la rencontre des administrés

Les samedis 16 et 23 mars, le maire et les élus du conseil municipal sont allés à la rencontre des Plappevillois dans deux quartiers du village. Ces rencontres, riches en échanges, permettent aux habitants et aux élus de se pencher sur les problématiques propres à chaque quartier. On peut toutefois constater que parmi les préoccupations des riverains, la sécurité routière et le stationnement sont des sujets au centre des



conversations. Incivilités et comportements dangereux au volant deviennent récurrents dans le village.

Toutes les remarques recueillies seront examinées par les différentes commissions.

Ces visites se poursuivront en avril dans d'autres quartiers de Plappeville.

Nouveaux arrivants et « mains vertes » accueillis

Une fois n'est pas coutume, c'est sur le parvis de la mairie que Daniel Defaux, maire, et le conseil municipal, ont reçu les familles nouvellement installées dans le village. Après avoir brièvement raconté l'histoire du bâtiment abritant la mairie, le maire a invité les présidents des associations plappevilloises à présenter leurs activités. Les Plappevillois ayant contribué à faire de Plappeville un village accueillant en fleurissant ou illuminant leur habitation aux différentes saisons ont également été invités à se joindre à l'assemblée. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Personnel communal

Repas de fin d'année

Le repas du personnel a eu lieu le 16 décembre et a réuni 45 personnes (actifs, retraités et élus).

C'est la salle polyvalente qui a été choisie cette année pour partager un moment chaleureux ...





Animations culturelles

Un conte offert aux enfants pour Noël



Dimanche 17 décembre, la commission communale « Animations culturelles » a offert aux jeunes enfants du village un beau spectacle en préambule des fêtes de Noël. C'est le théâtre de marionnettes de Belfort qui a proposé au jeune public son spectacle intitulé « Les trois

petits cochons » sur la scène de la salle polyvalente. Ces trois petits cochons, tout roses et tout mignons, mais surtout bien turbulents et qui n'ont peur de rien ont bien fait rire petits et grands. Le Père Noël attendait les enfants après le spectacle avec ses sachets de chocolats, suivi du goûter offert par la commune.



Une ambiance festive pour commencer l'année



Dimanche 28 janvier, les Plappevillois ont eu le plaisir d'assister au concert donné par l'orchestre philharmonique de Thionville accueilli pour la première fois à Plappeville. Sous la direction de Sébastien Beck, musique classique et airs d'opéra de célèbres compositeurs viennois et parisiens se

sont enchaînés pendant plus d'une heure trente. Ce concert, de grande qualité, a enchanté l'assistance ! À cette occasion, le maire, Daniel Defaux, a présenté ses meilleurs vœux 2024. L'après-midi s'est terminé autour du verre de l'amitié.





Festival « Rideau ! » : Une 7^{ème} édition réussie !

Le Festival de théâtre « Rideau ! » s'est déroulé du 2 février au 4 février avec un programme éclectique que les Plappevillois ont eu beaucoup de



plaisir à découvrir tout au long du week-end. En effet, six spectacles destinés à tous les publics ont été proposés : comédie, improvisation, apéro littéraire, spectacle pour enfants et one-man show. Comme l'an passé, le festival a trouvé son public ravi de ce rendez-vous annuel !

30 ans de la mairie - Appel à bénévoles

La commune a pour projet de célébrer les 30 ans de la mairie. Au cours du premier weekend de septembre, des animations seront proposées pour mettre en valeur le bâtiment et son histoire. Si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement, aussi bien pour l'animation que pour des recherches historiques, vous pouvez contacter la mairie : 03 87 30 40 75 - animation@plappeville.fr.

Conseil Municipal des Jeunes

Une nouvelle équipe

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu le mardi 13 février. Les 15 jeunes candidats, élèves en classe de CMI, CM2 et 6^e ont tous été élus.

Lors de sa première séance, le mercredi 21 février, le CMJ a proposé de nombreuses idées de projets qui ont été partagées entre deux commissions de travail. Les élections internes ont vu la nomination d'Eléonore en tant que présidente qui prend la responsabilité de la commission « Sécurité, aire de jeux et aménagement ». La vice-présidence a été confiée à Allegra à la tête de la commission « Animations ».





Sécurité

Opération Tranquillité Vacances dématérialisée

L'année 2023 a vu le nombre de cambriolages augmenter de manière très importante à Plappeville. Isabelle Sire-Ferry, directrice interdépartementale de la Police Nationale de la Moselle est venue faire le point. Elle insiste sur la nécessité, pour les Plappevillois, de souscrire à l'Opération Tranquillité Vacances lors de leurs congés. Cette procédure est maintenant disponible en ligne, toute l'année. Vous pouvez, bien sûr, toujours vous rendre en mairie pour remplir le formulaire.



DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DE LA POLICE NATIONALE
MOSELLE



Retrouvez également le guide des bons réflexes contre les cambriolages sur le site du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr : rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques > Mon domicile.

OTV OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la **sécurité** de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la Police nationale ou à la Gendarmerie nationale de **surveiller votre domicile** !

Le **dispositif gratuit opération tranquillité vacances** (OTV) des services de police et de gendarmerie est désormais **disponible en ligne** et vous propose de **veiller sur votre logement pendant votre absence** et vous prévenir en cas d'anomalie. Ce service est **accessible toute l'année**.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence.

Plusieurs possibilités



En ligne, en vous munissant de l'un de vos comptes **France Connect**, via le lien suivant : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances>



Sur smartphone, depuis l'application **Ma Sécurité** ; onglet "Je signale un départ en vacances".



Sur place, au **commissariat de police** ou en **brigade de gendarmerie**.



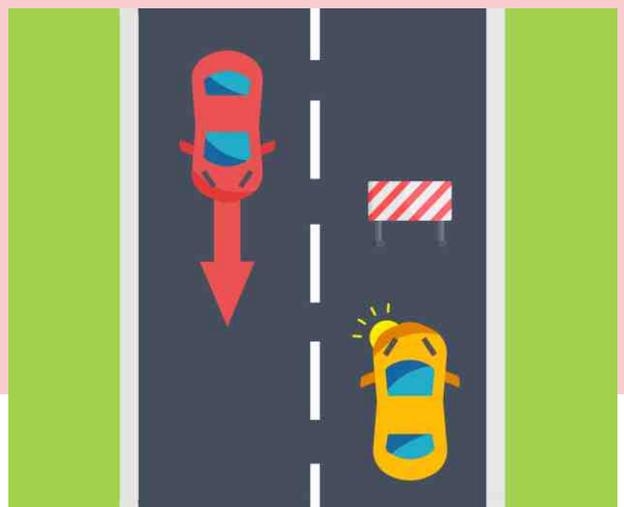
L'application
Ma sécurité



Code de la route - le saviez-vous ?

Le véhicule se trouvant face à un obstacle sur sa voie doit s'arrêter pour laisser la priorité au véhicule venant en sens inverse.

Attention : sur les rues en déclivité lorsqu'il y a impossibilité à 2 véhicules de se croiser, celui venant en sens montant a la priorité.





Patrimoine

Le pressoir à l'abri

L'année dernière, avec l'aide des membres de l'Ordre des Vignerons dont il fait partie, Alexandre Bonvier, conseiller municipal, a remis en état un ancien pressoir du village installé aux abords de la mairie. Après avis de l'architecte des bâtiments de France, le projet de création d'un abri a été soumis à plusieurs entreprises.

Stéphane Cuny, ferronnier d'art, a été choisi pour la construction de la structure métallique (17 268 € TTC). Pour la toiture en zinc à joint debout, c'est l'entreprise « L Couverture » qui a été retenue (2 731 € TTC).



Décès



06 octobre
Norbert Brichler

20 décembre
Sophie Anstett

06 janvier
François Mezan

12 mars
Jean-Jacques Rastetter

Etat civil

Naissances



06 février
Mathéo Klein

17 février
Isabel Duric

Eurométropole de Metz

PRIMO-LOGEMENT : une nouvelle aide pour l'achat de votre bien immobilier



Dans le cadre de sa politique du logement, l'Eurométropole de Metz s'engage depuis 2007 en faveur de l'accès social à la propriété. « Primo-Logement » est un coup de pouce financier qui consiste à aider les ménages primo-accédants, c'est-à-dire, les personnes qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale depuis au moins deux ans avant la demande d'aide.

En fonction de la composition du ménage et sous conditions, cette aide peut atteindre jusqu'à 4 000 €.

Vous trouverez plus d'information sur le site internet de l'Eurométropole :

www.eurometropolemetz.eu

par mail :

primologement@eurometropolemetz.eu

ou via le QRcode :



 Le MET'

« Post-Paiement Senior », comment ça marche ?

Grâce au Post-Paiement senior, les usagers de 65 ans ou plus peuvent voyager sur tout le réseau LE MET' pour 0,70 € par voyage.

Le fonctionnement est simple. Après avoir souscrit à cette offre par internet sur lemet.fr ou à l'Espace Mobilité LE MET', place de la République à Metz.

Il suffit alors de valider la carte à chaque montée dans un bus ou METTIS. Le prélèvement s'effectue directement sur le compte bancaire de l'usager, le mois suivant ses voyages.

Une notification est envoyée avec le montant du prélèvement et le détail des voyages réalisés quelques jours avant le prélèvement.

Le Post-Paiement est également accessible à tous les publics (se renseigner sur les conditions tarifaires).



VÉRO EMBARQUE EN BUS
GRÂCE AUX TARIFS SENIORS

ABONNEMENTS PERMANENT
18,30€ PAR MOIS

POST-PAIEMENT SENIORS
0,70€ PAR VOYAGE

Plus d'information sur lemet.fr
*offre réservée aux habitants de l'Eurométropole de +65 ans

 LE MET'
(Eurométropole de Metz sans transport)

Le p'tit déj de la Saint-Vincent

Le dimanche 21 janvier, le maire, Daniel Defaux, et les élus, ont accueilli au salon d'honneur l'Ordre des Vignerons de Plappeville accompagné de Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale, et de confréries amies, pour le traditionnel petit-déjeuner de la Saint-Vincent. Le maire a tenu à



remercier les vignerons pour leur implication dans le maintien des traditions de Plappeville, ancien village vigneron, et fait part de la prochaine mise à disposition d'un terrain, route de Lorry, pour l'implantation d'une nouvelle vigne.

Personnel et élus formés à l'utilisation du défibrillateur

Chaque année en France, 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque. Dans la plupart des cas, un témoin est présent et pourrait intervenir grâce à des gestes simples et à l'utilisation d'un défibrillateur, en attendant l'arrivée des secours.

La commune a fait installer 3 défibrillateurs : devant la mairie, la salle polyvalente et le stade municipal. Trois sessions de formation de secourisme et d'utilisation de l'appareil ont été organisées pour tous les agents municipaux, les élus et responsables associatifs volontaires.

Vingt-sept personnes ont ainsi pu bénéficier de cette formation.



Bernard Levêque a 90 ans ...



Le 1^{er} février Bernard Levêque a fêté ses 90 ans, en compagnie de son épouse. À cette occasion, le maire et l'adjointe à la vie sociale sont venus lui rendre visite.

Le couple mesure sa « chance d'être valide, autonome, ensemble dans leur maison ». Il a emménagé en 1967 à Plappeville sur un terrain planté de vignes, et après une carrière vouée à l'enseignement, profite d'une retraite agréable et active (les mots croisés y ont leur place !).

Leurs trois enfants leur ont donné huit petits-enfants que M. et Mme Levêque suivent dans leurs projets, se réjouissant de leurs parcours. Une petite Camille, première arrière-petite-fille, vient compléter le cercle familial.

Très bon anniversaire M. Levêque !

... Thérèse Buck aussi !

Cela fait 32 ans que Thérèse Buck demeure à Plappeville avec son mari. Elle n'a pas trop envie qu'on évoque son âge dont elle ne sent pas encore le poids sur les épaules ... et nous en sommes témoins !

Le couple a eu une vie bien remplie, avec de beaux souvenirs de solidarité au cours de leur parcours professionnel, notamment à Rehon.

Une fille et un fils sont venus agrandir la famille, puis six petits-enfants et enfin Charlie, son arrière-petit-fils de 5 mois.

Thérèse apprécie la quiétude de Plappeville, les balades à proximité, les animations proposées au village, et les bus permettant de se rendre à Metz facilement...

Bel anniversaire Mme Buck !



Marie Dibon a 95 ans !

Quel bonheur de voir Mme Dibon, alerte, se déplacer sans aide et heureuse de recevoir la visite des élus. Mme Dibon, qui habite à Plappeville depuis 1976, partage une belle maison avec sa fille Mireille, chacune ayant son étage.

Les journées passent vite entre les tâches ménagères, la cuisine et les moments destinés à se maintenir en forme. De son métier d'institutrice, elle garde une certaine exigence morale, le respect de soi et des autres, la nécessité de solliciter son cerveau pour le maintenir en éveil.



Sa fille veille sur elle et l'accompagne dans une marche journalière et des jeux de Scrabble ... belles pratiques quotidiennes !
Joyeux anniversaire Mme Dibon.

Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars, pour la journée internationale des droits des femmes, le groupe d'Ukrainiens hébergé à Plappeville a organisé une rencontre apéritive afin de montrer, à cette occasion, la conviction d'une solidarité possible, grâce aux femmes, entre les différents peuples, femmes et hommes confondus, et le besoin de rester vigilants face aux nombreux écueils, dont la guerre, le pire des fléaux. Geneviève Ostermann, 5^{ème} adjointe, y représentait la commune.

Chacun a pu exprimer ses désirs de liberté, d'égalité, de paix, d'amour... qui sont devenus autant de pétales composant une remarquable fleur !



Raid Moselle Nature, tentez l'aventure !

Après la réussite des précédentes éditions, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, organise, 2 mois avant la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques, la 4^{ème} édition du Raid Moselle Nature à Plappeville le dimanche 26 mai 2024 après-midi.

Placé sous le label « Moselle Terre de Jeux », cet événement sportif et convivial, ouvert à tous, propose un Mini Raid (2 épreuves d'environ 2 heures) ainsi qu'un Maxi Raid (5 épreuves d'environ 4 heures) par équipe mixte, un trail nature de 10 km et une marche de 8 km.

Les concurrents évolueront dans les plus beaux sites naturels et culturels de l'agglomération messine. Esprit d'équipe, découverte du patrimoine, dépassement de soi et adrénaline seront au programme !

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 14 février, pendant 3 mois, sur le site de gottiming.fr. Attention, le nombre d'équipes aux raids et de coureurs au trail est limité !

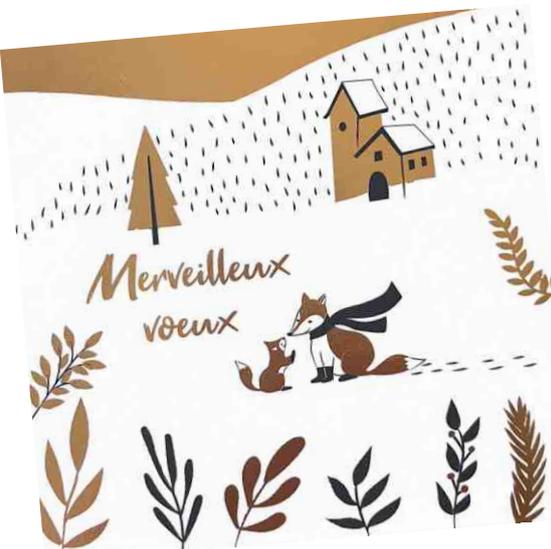
Renseignements : raid@sdis57.fr.



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1050 exemplaires
Directeur de publication : Daniel Defaux
Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos
Ont également contribué : Raymond Illy, Geneviève Ostermann, Didier Denizot,
Emmanuel Paul, Anne Flücklinger, Sandra Noël,
Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations
Le comité de relecture n'est pas responsable des articles transmis par les associations
Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire
Imprimerie : IMPRIMIS
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Des cartes qui font plaisir !

À l'ère du numérique, certains Plappevillois continuent à nous faire l'honneur de nous adresser des courriers manuscrits. Nous les recevons avec bonheur et remercions bien sincèrement leurs auteurs ...



Un grand merci pour vos bons et également vos différentes actions entreprises en 2023 et qui permettent à l'embellissement et à la cohésion de notre beau village.
 A mon tour de vous présenter chez Daniel ainsi qu'à votre équipe mes meilleurs voeux pour 2024.

Vous remercie pour vos bons et vous souhaite une très bonne et heureuse année 2024 joie, bonheur et santé.
 Merci pour l'envoi régulier de la revue municipale.
 Bien amicalement

Vous remercie pour le superbe Cdls "Sénios" et vous présente,
 à toutes et à tous,
 Ses meilleurs vœux pour 2024

vous remercie chaleureusement et surtout à toute l'équipe municipale une, belle, heureuse et douce année 2024 - sans gros problèmes, pleins de ressources, de bienveillance et de... patience -



Remercie vivement Monsieur le Maire de Plappeville et l'équipe municipale et le personnel communal pour leur accueil de cette nouvelle Année 2024. J'ai été très heureuse de recevoir le Cdls des anciens, un grand merci pour votre attention.

Vous remercie, Monsieur le Maire et l'ensemble de son Conseil Municipal de les avoir gâtes à la veille de Noël - Et leur souhaite courage et santé pour maintenir ce beau village au niveau d'excellence.



Ecole maternelle

Un sapin sur un mur



La marche hebdomadaire des moyens et des grands de l'école maternelle réserve toujours des surprises ! Ainsi ce sapin qui pousse dans un mur de la commune et qui a été joliment décoré pour les fêtes de fin d'année.

Un spectacle pour Noël

Un avant-goût de la magie de Noël pour les élèves de l'école maternelle qui ont assisté à un spectacle plein de poésie présenté par la Compagnie des Trois Chardons le 19 décembre. Patapoum et Célestine ont enchanté les petits spectateurs très attentifs.



Eco-citoyens !



Le tri des déchets : Monsieur Leroux nous explique le sac jaune et le sac noir.

Dans le cadre de l'Education au Développement Durable, les élèves de l'école maternelle ont participé à une animation proposée par l'Eurométropole de Metz. Bacs jaunes, bacs noirs, tri sélectif, recyclage, ces enjeux importants pour la préservation de la planète n'ont désormais plus de secrets pour nos petits éco-citoyens !



Ecole élémentaire

Conférence sur la France du XIX^e siècle

Le mardi 23 janvier, au salon d'honneur, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont eu la chance d'assister à une conférence sur les transformations de Paris au XIX^e siècle. Monsieur Marion y a évoqué les changements architecturaux et la création des grands magasins, l'apparition de la photographie et du cinéma...

Jeanne et Mathilde (CM2)

Conférence faite par M. Marion, délégué général adjoint du Souvenir Français, sur le thème de « La transformation de la France au XIX^e Siècle ».



La classe de CE1/CE2 assiste à une répétition du concert des lycées



Après l'avoir étudié en classe, les élèves de Mme Vagnier ont pu profiter, en avant-première, de la réinterprétation de l'opéra de Bizet : Carmen, mêlant jazz, chorégraphie et nouveaux dialogues. Les enfants ont pu échanger avec les comédiens lycéens et collégiens, en costume, découvrir les instruments de l'orchestre et le travail du chef d'orchestre. Ils ont également profité de l'occasion pour visiter le lycée Fabert. Tous sont repartis en fredonnant l'air du Toréador.



Une sortie à l'Opéra-Théâtre de Metz

J eudi 22 février 2024, nous sommes allés à l'Opéra-Théâtre de Metz pour aller voir le spectacle « Nour ». Il y avait Nour qui dansait et il y avait aussi des musiciens. Au début, il y a un orage, et comme elle avait peur de l'orage, elle pense à des souvenirs heureux et l'orage disparaît. Nous avons bien aimé le spectacle, surtout quand ils faisaient comme des vagues avec un drap.

Baptiste et Alice-Violette (CE2)



Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allées à l'Opéra-Théâtre de Metz (sous la pluie !!) pour assister au spectacle Nour de Elodie Chan, par l'ensemble Canticum Novum, mettant en scène, une danseuse et trois instrumentistes et chanteurs.

Inscriptions pour la rentrée 2024

Inscription préalable en mairie, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Formulaire disponible sur le site de la mairie : www.plappeville.fr, rubrique Vivez votre ville > Établissements scolaires.

Les inscriptions à l'école maternelle « Les Séquoias » des enfants, plappevillois ou d'autres communes, nés en 2021, auront lieu sur rendez-vous, les 8, 9, 15, 16 avril, 6 et 7 mai de 16h45 à 17h45.

Les parents sont priés de prendre contact avec la directrice au 03 87 32 24 61.

Le jour du rendez-vous, se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie et du carnet de santé.

Pour l'inscription à l'école élémentaire « Les Venelles », prendre rendez-vous avec la directrice au 03 87 32 24 66.

Le « Petit Concert de Noël »

cf. p8



Echange Local Plappevillois

Les prochains rendez-vous

Outre ses régulières réunions de bureau pour organiser l'activité de l'association, ELP a commencé l'année par son assemblée générale ordinaire, le 9 février 2024. Comme toujours, les adhérents ont répondu massivement présents. Les échanges ont été riches et la collation finale appréciée.

Face à la demande de réunir plus fréquemment les adhérents, le bureau de l'association a souhaité s'étoffer et a intégré deux nouveaux membres, par ailleurs déjà très actifs dans l'association : Marie-Fernande De Bastos et Patrick Szostock. C'est donc à six et avec l'aide de tous les autres adhérents ponctuellement volontaires que l'association organisera les manifestations de l'année : bourse aux plantes le 14 avril et conférence sur l'histoire de Plappeville le 7 juin, qui sont ouvertes à tous ;



barbecue en été, visite d'Haganis à la rentrée et atelier biscuits de Noël en décembre, qui seront réservés aux adhérents.

L'adhésion à l'association est possible tout au long de l'année, moyennant le paiement d'une cotisation de 12 € par famille. Elle donne accès aux annonces postées sur le site internet <https://elp-plappeville.fr> et donc aux échanges de biens, services et savoirs entre adhérents.

Atelier des Arts

Assemblée générale

L'association compte actuellement une cinquantaine de membres qui se sont réunis en assemblée générale le 16 mars 2024 pour faire le bilan de l'année 2023. Les activités poterie, pastel sec et aquarelle se pratiquent sur plusieurs demi-journées dans leur local dédié place Viansson Ponté. Les adhérents participent également à diverses manifestations :

- Exposition en février à Norroy-le-Veneur.
- Participation à la fête du village avec une exposition dans le hall de la mairie.
- Participation aux animations estivales organisées par la mairie.



- Participation à la manifestation « Les artistes dans le parc » organisée par la commune.
- Pour tout renseignement s'adresser à Monique Stébé, présidente, au 06 15 03 87 84.



HandBall Club Plappeville

Des nouvelles du club de Handball de Plappeville

La saison 2023-2024 a démarré dans la convivialité par diverses manifestations regroupant les licenciés et leur famille sous le signe du respect, de la combativité et de l'esprit sportif.



Le premier semestre a été marqué par des tournois pour les joueurs « moins de 9 ans » et « moins de 11 ans ». L'équipe féminine des « moins de 13 ans » participe au championnat interdépartemental où de beaux matchs ont lieu. Les licenciés du babyhand ont fêté carnaval en s'entraînant déguisés.



Le 22 octobre 2023, le club eu la chance d'être sélectionné à l'opération « un match, un club » qui lui a permis d'assister à un match des Dragonnes de Metz contre le Rapid Bucarest, un moment privilégié que petits et grands ont grandement

apprécié. Le 16 décembre 2023, les jeunes joueuses du club de Plappeville ont participé à la journée de citoyenneté du comité handball 57 au complexe de l'Olympium de Woippy, pour un match de championnat départemental en équipe de moins de 13 ans. Les jeunes handballeuses ont montré leur fairplay dans leur discipline. Le 7 janvier 2024, le club a fêté l'épiphanie à la salle polyvalente en conjuguant handball et dégustation de délicieuses galettes des rois.



La fête du club, cette année, aura à nouveau lieu pendant la fête du village. Elle permettra de faire découvrir à tous ce sport si passionnant.

Le club tient à en profiter pour remercier vivement les entraîneurs et bénévoles toujours présents qui donnent de leur temps si précieux.



Souvenir Français

Commémoration

Le Souvenir Français de Plappeville, représenté par sa présidente, Christelle Nezet et un de ses porte-drapeaux, a participé à la Commémoration Nationale en hommage aux victimes du terrorisme devant le MéMorial « Marie et Mathias », place Jeanne d'Arc à Metz, aux côtés de Mesdames et Messieurs Lausch et Dymarski, les parents des deux victimes messines du Bataclan le 13 septembre 2015.

Cet hommage était placé sous la présidence de Jacqueline Mercury-Giorgetti, directrice de cabinet du préfet de la Moselle.

N'oublions jamais !



Une Rose Un Espoir

Une rose un espoir secteur Metz ouest

Chaque année, le dernier week-end du mois d'avril, les motards et leurs passagères de l'association Une Rose un Espoir sont invités à participer à une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer. Cette année, et pour la troisième fois sur le secteur Metz-Ouest, ils nous donnent rendez-vous les samedi 27 et dimanche 28 avril.

Les motards effectueront leur traditionnelle tournée dans les villes du Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Plappeville et Scy-Chazelles, afin de proposer des roses aux habitants en échange d'un don minimum de 2 €.

Les dons récoltés seront directement reversés à la Ligue contre le cancer de Moselle.

Réservez leur un bon accueil.

Si vous souhaitez participer, emballer les roses ou prendre part à la tournée en moto, contactez Benoit Mathis au 06 22 59 99 30.





Ordre des Vignerons de Plappeville

Saint-Vincent



Le dimanche 21 janvier dernier, l'Ordre des Vignerons de Plappeville a fêté saint Vincent, le patron des vignerons.

Les festivités ont commencé à la mairie par l'accueil des participants et des confréries.

Puis, en fanfare, le cortège s'est rendu à l'église pour la messe de Saint-Vincent et enfin direction la salle



polyvalente pour un sympathique repas dansant réunissant 150 convives.

Le traiteur Gall a servi un excellent repas apprécié par tous, accompagné par l'orchestre Goldfinger. Bien sûr, les vignerons ont proposé leurs excellents vins blanc et rouge de Plappeville.

La fête de la Saint-Vincent est également mise à profit pour introniser les nouveaux membres au sein de l'Ordre des Vignerons. Ainsi Rodolphe Gressier est devenu membre des vignerons.

Depuis février, les vignerons se réunissent les samedis matins pour tailler la vigne et remettre en état certains piquets et fils.

Union Nationale des Combattants



L'UNC Plappeville accueille le plus jeune adhérent de France !



L'Union Nationale des Combattants de Plappeville a tenu son assemblée générale le samedi 10 février au salon d'honneur de la mairie. Après avoir dressé le bilan de l'année 2023, les membres de l'association ont accueilli un nouvel adhérent : Elyès, élève en classe de CE2, qui devient par son adhésion le plus jeune adhérent de France. Le président, Edouard Pont, a également profité de cette réunion pour présenter le nouveau drapeau de l'UNC Plappeville dédié à l'OPEX (OPérations EXtérieures), ainsi que son support, réalisé à partir d'un segment de chenille de char Leclerc.



Association Plappeville Loisirs

Un duo de chorales pour fêter Noël

Samedi 16 décembre, la chorale « Coup de chœur » de l'Association Plappeville Loisirs a donné son concert de fin d'année à l'église Sainte-Brigide, accompagnée par le chœur de femmes « Cantare » de l'Emari. Les deux chorales, dirigées par la cheffe de chœur Agnès Hoefler, ont décliné un répertoire de chants sur le thème de Noël avec notamment des chants célèbres tels que « Noël c'est Noël » ou encore « Noël blanc ».



La galette des rois 2024



Pascal Gaire, président de l'Association Plappeville Loisirs, a réuni à la salle polyvalente, le vendredi 12 janvier, l'ensemble des bénévoles et adhérents pour partager la traditionnelle galette des rois.

Il a eu l'agréable surprise d'accueillir notre député, Belkhir Belhaddad, qui a souhaité ses bons vœux à l'association.

Un début d'année placé sous le signe de la convivialité !



Association des Parents d'Elèves de Plappeville

Carnaval !

Le 19 février dernier, près de 120 parents et enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Plappeville pour rêver à l'écoute de la Compagnie Bulles de rêve et de son spectacle « Les Voyages de Couac - la mer ». Le spectacle a eu lieu dans le cadre du traditionnel carnaval de l'APE, moment convivial apprécié de tous.



À l'issue du spectacle, offert par l'APE, un goûter a été proposé aux nombreux super-héros, princesses, magiciens et héroïnes afin de récolter des fonds pour financer les actions culturelles de l'association en faveur des enfants de nos écoles !



Plappeville + Verte

Une rose à Plappeville

En hommage à une femme de lettres messine une rose porte le nom d'Amable Tastu.

Le 17 novembre dernier, Marie Daffini, présidente des Amis d'Amable Tastu nous a retracé la vie et l'œuvre de cette femme de lettres du XIX^e siècle.

Amable Tastu est le nom de plume de Sabine Casimire Amable Voiart née le 30 août 1795 à Metz. Ses 67 poèmes romantiques, reconnus par ses pairs (Lamartine, Chateaubriand et Victor Hugo notamment), ont établi sa notoriété. Une rue du quartier du Sablon ainsi qu'une rose créée par le jardin botanique honorent sa mémoire. Au musée de la cour d'or, on peut y voir son portrait.

Cette conférence a été suivie de l'assemblée générale de Plappeville + Verte.





FC Lorry-Plappeville

Soirée dansante du FC Lorry-Plappeville

Le FC Lorry-Plappeville a organisé sa traditionnelle soirée dansante le samedi 2 mars dernier.

Ce sont plus de 200 personnes qui ont pu déguster une délicieuse choucroute, et profiter de la piste de danse dans une ambiance festive et conviviale.

Le DJ « Even This », accompagné d'une chanteuse, a animé cette soirée et a su mettre le feu sur la piste de danse jusqu'à la fin de la nuit.

Rendez-vous pour la prochaine édition en 2025.



Interassociation

L'interassociation a tenu ses assemblées générales « ordinaire » et « extraordinaire »

Samedi 10 février, Sylvie Delbary, présidente, a rassemblé les membres de l'Interassociation et les bénévoles des associations plappevilloises au salon d'honneur de la mairie pour ses assemblées générales « ordinaire » et « extraordinaire ». Une occasion de faire le bilan de la fête au village 2023



et de remercier les organisateurs pour ce rendez-vous annuel qui a remporté un beau succès. La soirée s'est terminée autour d'un buffet et dans la bonne humeur, en pensant déjà à l'édition 2024 !





Votre téléphone peut vous sauver la vie

Un téléphone portable, presque tout le monde en a un. Et parmi les fonctionnalités très pratiques du téléphone portable, il y a la « fiche médicale ». Celle-ci vous permet d'enregistrer dans votre téléphone vos données médicales nécessaires pour toute prise en charge en urgence. Ainsi, vous pouvez y indiquer votre groupe sanguin, vos pathologies, vos traitements habituels, et les personnes à contacter en cas d'urgence. Ces données sont disponibles à partir de l'écran d'accueil du téléphone, sans avoir besoin de le déverrouiller.

Pour configurer cette fonctionnalité sur votre téléphone, des supports sont disponibles sur internet :

<https://support.apple.com/fr-fr/105072>
<https://eu.community.samsung.com/t5/salon-des-nouveautés/comment-configurer-sa-fiche-médicale/ba-p/2114618>

Autre utilité : en cas de perte de votre téléphone, une personne bien intentionnée pourra se servir de cette fonctionnalité pour prévenir vos proches que votre téléphone se trouve en sa possession.

Attention aux démarchages abusifs dans la rénovation énergétique

La rénovation énergétique des bâtiments est un objectif essentiel des pouvoirs publics. Elle est soutenue par la TVA à 5,5%, les dispositifs MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie.

Elle attire toutefois des « entrepreneurs » peu scrupuleux. La Fédération du BTP de Moselle s'inquiète ainsi des démarchages abusifs dont les particuliers sont souvent les victimes et des travaux bâclés qui en découlent.

Nous appelons donc les particuliers à la vigilance et formulons quelques conseils pratiques.

LES CONSEILS

- Contacter le service public « France Renov » pour obtenir des conseils indépendants : <https://france-renov.gouv.fr/>
- Ne jamais signer un devis sans avoir rencontré sur place le Professionnel, sans avoir vérifié les

informations (étude thermique et proposition de travaux) et sans avoir comparé plusieurs propositions

- Privilégier les entreprises locales, qui savent proposer des prestations conformes à votre besoin, disposent d'assurances professionnelles sérieuses et qui vous proposeront des contrats de maintenance
- Se méfier des devis frauduleusement antidadés pour bénéficier d'aides ayant disparu depuis.

Attention : au 1^{er} janvier 2024, les « éco-délinquants » ont déjà prévu d'orienter leur activité vers celle d'auditeur énergétique et vers d'autres sources d'énergie (Photovoltaïque). Il faudra donc être vigilant !

Pour rappel, tout démarcheur à domicile doit préalablement se présenter à la mairie qui lui remettra une attestation que vous pourrez lui demander.



À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie cet été

Du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Fermée les après-midi.
Fermée le vendredi 10 mai.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en juin 2024.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **31 mai au plus tard.**

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, y compris les jours fériés.
Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de **les rentrer le plus rapidement possible.**

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord
Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi de 14h à 18h30
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30
dimanche de 9h30 à 12h30
fermée les jours fériés
permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 16h

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre janvier et mars 2008 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en avril, mai et juin 2008, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

E n B r e f

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre rendez-vous via le site internet www.metzmetropole.fr en cliquant sur « enlever mes encombrants » sur la page d'accueil. Vous n'avez pas internet : vous pouvez appeler la mairie qui se chargera de la procédure.





Chœur de l'Opéra Théâtre EUROMETROPOLE DE METZ

Concert : de l'oratorio à l'opéra

CHEFFE DE CHŒUR NATHALIE MARMEUSE
DIRECTION MICHEL CAPPERON
PIANO SERGEY VOLYUZHSKIY

ENTRÉE LIBRE
sans obligation de paiement d'entrée

PLAPPEVILLE
SAMEDI 13 AVRIL 2024
20H
SALLE POLYVALENTE

METZ opera.eurometropolemetz.eu
OperaTheatreEuroMetropoleMetz OperaMetz

Agenda

AVRIL 2024	6	Concert d'Orgue	Église Sainte-Brigide
		Municipalité	
	13	Chœurs de l'Opéra-Théâtre	Salle polyvalente
		Municipalité	
	28	Marche « La Plappeilloise »	Salle polyvalente
		Association Plappeville Loisirs	

MAI 2024	8	Armistice	Monument aux Morts
		Union Nationale des Combattants	
	11-12	Marché de potiers	Abords de la mairie
		Municipalité	
	26	Raid Moselle Nature	Parc du Breuil
		Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	

JUIN 2024	8-9	Trail du Saint-Quentin	Parc du Breuil
		AZM	
	9	Elections européennes	Bureaux de vote
	14-15-16	Fête au village	Mairie - Salle polyvalente
		Interassociation	
	21	Fête de l'école élémentaire	Salle polyvalente
		École élémentaire	
	23	Spectacle du Théâtre enfant	Salle polyvalente
		Association Plappeville Loisirs	
	29	Spectacle de l'école maternelle	Salle polyvalente
		École maternelle	

JUILLET 2024	26	Cérémonie d'ouverture des JO	Salle polyvalente
		Municipalité	

